

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
APPEL A CANDIDATURE N° 03/2026 POUR LE RECRUTEMENT D'EXPERTS
(DOMAINE COMPTABILITE)

Dans le cadre du renforcement des ressources humaines de son Pôle Finances, Comptabilité et Pilotage de la Performance, la Banque Nationale Agricole se propose de lancer un appel à candidatures en vue du recrutement de deux (02) experts à savoir : un Expert-Comptable et un Réviseur Comptable qui auront pour mission de :

- Participer aux clôtures comptables mensuelles, trimestrielles et annuelles conformément aux normes IFRS ;
- Collaborer avec les différentes équipes de la banque (finance, risques, audit, conformité, informatique...) ;
- Participer à la mise en place du plan stratégique 2026-2030 ;
- Assurer la veille réglementaire comptable et bancaire.

Conditions spécifiques requises

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'expertise comptable ou Réviseur Comptable selon le profil;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années dans le secteur bancaire ou dans la réalisation de missions d'audit et/ou de conseil (consulting) auprès d'établissements bancaires et financiers ;
- Disposer d'une connaissance approfondie des normes comptables tunisiennes ainsi que des normes internationales d'information financière (IFRS) ;
- Justifier d'une expérience avérée dans la conduite des missions d'audit légal des états financiers des établissements bancaires ;
- Maîtriser les exigences relatives à l'élaboration et à la production du reporting comptable ;
- Maîtriser les obligations de reporting réglementaire destinées notamment à la Banque Centrale de Tunisie (BCT), au Conseil du Marché Financier (CMF) et aux autres parties prenantes concernées.

Conditions de recrutement

Les candidats retenus seront recrutés au grade correspondant à leur niveau de qualification et à leur expérience professionnelle, conformément aux dispositions de la Convention Collective Nationale des Banques.

Le classement au grade approprié tiendra compte notamment :

- Des diplômes obtenus ;

- Du nombre d'années d'expérience professionnelle acquise à partir du dernier diplôme et dont la durée a été validée par la commission d'évaluation des candidats à partir des justificatifs présentés dans le dossier de candidature ;

Les modalités du processus de sélection sont disponibles sur le site de la BNA www.bna.tn avec le document d'appel à candidatures.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une copie de la CIN ;
- Un CV ;
- Une lettre de motivation ;
- Les Copies certifiées conformes des diplômes et des certifications éventuellement ;
- Les justificatifs de l'expérience : Attestations délivrées par le cabinet d'expertise comptable ou par les établissements objet de l'audit ou de la mission de conseil ;
- Tout document justifiant la participation du candidat aux missions dans sa catégorie d'expert-comptable ou de réviseur comptable selon le profil ;
- Bulletin N°3 délivré depuis moins de 3 mois à la date du dépôt de la candidature ou reçu de dépôt de la demande.

Les modalités du processus de sélection sont disponibles sur le site de la BNA www.bna.tn avec le document d'appel à candidatures.

Le dossier de candidature doit être envoyé, au nom de « Monsieur le Directeur Général de la BNA », par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : « BANQUE NATIONALE AGRICOLE, Avenue Mohamed V - 1002 – Tunis ». La date limite d'envoi du dossier est fixée au 31/07/2026, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier de candidature doit être contenu dans une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Directeur Général de la BNA, et portant la mention :

AC 03/2026 A NE PAS OUVRIR APPEL A CANDIDATURE RECRUTEMENT D'EXPERTS (DOMAINE COMPTABILITE)
